

N°35 - Avril 2021

# Infos **DUNIÈRE** sur Eyrieux

## SOMMAIRE

- Édito 2
- Conseil municipal 3
- Budget 4
- Vie Municipale 6
- École - CCAS 7
- Agenda 8





# Édito

2 3

# Conseil municipal

Chers (es) Duniérois (es)

Le budget communal, représente chaque début de printemps **un acte important pour notre municipalité**. La définition des choix budgétaires, résultant d'un projet politique, est de créer les conditions nécessaires à l'harmonisation et **au développement de notre bien-être dans notre village**.

L'esprit constructif et la volonté d'agir animent notre équipe municipale, plaçant toujours **l'intérêt général au cœur de notre action**. C'est pour cette raison que **les principaux investissements durant cette année 2021** seront principalement consacrés aux études du projet « **Cœur de village-EHPAD** ». Nous travaillons ardemment sur l'avenir de notre village, notre commune ayant été trop longtemps considérée comme lieu de passage devient attractive. **Il suffit de se référer au rapport de l'INSEE de décembre présentant une évolution de 10,46 % de la démographie**, commune la plus évolutive dans la basse vallée de l'Eyrieux. L'implantation de l'EHPAD sur le village est une réelle opportunité **de donner un essor nouveau** à Dunière, c'est pour cela que les élus et la Fondation DIACONESSES DE REUILLY multiplient les réunions de travail afin **d'aboutir à un seul et unique projet d'aménagement**.

La crise sanitaire que nous traversons nous a rappelé **si besoin la fragilité de l'homme, l'importance du secteur de la santé**, la nécessité de prendre soin de notre environnement, le plaisir de partager un repas au restaurant. Nous avons pris la mesure de ce qui est essentiel : **prendre soin les uns des autres**. Si cette pandémie nous a affectés, elle aura également permis de révéler la capacité de nos concitoyens à **résister, à s'organiser, à expérimenter** d'autres voies : le télétravail, l'achat local, la solidarité intergénérationnelle, la capacité à rebondir.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons un joli printemps et une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Gérard BROSSE

Mairie de Dunière sur Eyrieux  
Tél: 04 75 65 23 13  
www.dunieresureyrieux.fr  
Courriel : mairie.duniere@gmail.com  
Directeur de publication : Gérard BROSSE  
Comité de rédaction : municipalité de Dunière sur Eyrieux, Isabelle ICARD, Stéphanie LECOUTEUX  
Crédits photos : mediabasics.fr, mairie  
Graphisme : GRAPHEOL  
Impression : GRAPHEOL

## Conseil municipal Du 11 janvier 2021

**L**e maire expose au conseil la nécessité d'acquérir des terrains destinés à la construction de l'EHPAD DES MÛRIERS. Des négociations ont été menées avec la majorité des propriétaires qui ont donné leur accord pour vendre leurs parcelles. Sept promesses de vente ont été actées auprès du notaire. Les représentants de la huitième parcelle ont fait savoir qu'ils ne céderaient pas leurs parcelles au prix proposé par les Domaines et qu'ils en attendaient un prix largement supérieur à la proposition. Le conseil autorise le maire à poursuivre la déclaration d'utilité publique du projet et l'acquisition par voie d'expropriation conformément au code de l'expropriation. Le maire informe qu'un arrêté en date du 8 janvier 2021 de Madame le Préfet de l'Ardèche décide l'ouverture d'une enquête publique préalable conjointe entre le 8 février 2021 et le 23 février 2021, un Commissaire enquêteur ayant été désigné par le Tribunal administratif de Lyon.

La commune porte le projet de réaménagement du cœur de village, elle est accompagnée par le CAUE de l'Ardèche qui a effectué un diagnostic de la commune et présenté les enjeux et les opportunités de ce projet. Des premières orientations en matière d'urbanisme ont été données. Dans la continuité de ce projet, il s'agit maintenant d'élaborer le cahier des charges permettant de lancer une étude architecturale intégrant l'implantation de l'EHPAD, cette étude porte sur un montant approximatif de 30 000 €. En parallèle, la municipalité travaille sur la maîtrise du foncier, elle a acheté des terrains non bâtis et un terrain bâti pour un montant de 166 000 €. L'engagement des dépenses actuelles est éligible aux aides, le conseil autorise donc le maire à solliciter toutes subventions pour aider au financement de ce projet. Le maire est autorisé à signer avec la CAPCA la convention de mise à disposition du service DECLALOC, un télé service de déclaration des locations de courtes durées. Ce service permet aux hébergeurs de déclarer en ligne via un formulaire dématérialisé leurs meublés de tourisme et leurs chambres d'hôtes.

## Conseil municipal Du 16 mars 2021

**L**e conseil municipal s'est réuni mardi 16 mars avec au programme une large part consacrée au budget. Les élus ont voté les comptes de gestion et administratif, des comptes qui laissent apparaître un excédent de 102 000 €. Les taux de la fiscalité locale ont été votés avec une augmentation de 1,36 % de la taxe sur le foncier bâti, cette même taxe n'avait pas subi d'augmentation depuis l'année 2014 avec un taux passant à 34,90 %, la taxe sur le foncier non bâti reste inchangée. Le budget principal a été validé par les élus avec un budget de fonctionnement de 461 116 € et un budget d'investissement de 345 636 €. Les élus ont validé le renouvellement de la convention avec le SDEA pour une mission d'Assistance Technique aux Collectivités dans le domaine de la voirie pour un montant de 1 105 € HT. Le maire est autorisé à renouveler le photocopieur de la mairie en retenant la proposition financière de la société LECLERE pour un montant de 4 500 € HT comprenant la fourniture du copieur, l'installation de logiciels nécessaires à la dématérialisation. Suite aux nombreuses réunions qui se sont tenues en présence de la Fondation des DIACONESSES DE REUILLY afin d'imaginer le cœur du village et d'alimenter la réflexion sur sa conception en inclusion avec la reconstruction de l'EHPAD LES MÛRIERS, réunions auxquelles ont assisté le CAUE et le SDEA. Après les premières orientations du projet, la signature de partenariat signée entre la Fondation et la commune, l'ébauche du futur cœur de village avec l'implantation de l'EHPAD, il apparaît nécessaire de lancer une étude programmatique pour ce projet mutualisé. Cette étude consiste à concevoir et représenter à l'échelle, les emplacements et emprises des différents équipements, les voiries, les éléments d'équipements urbains et aménagements paysagers, les espaces de circulation en mode doux, les zones de dépose minute et le stationnement. À l'issue de cette étude, un concours de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble du projet sera lancé. Le conseil adopte à l'unanimité la proposition financière de MAP'S CONSEIL pour réaliser cette étude pour un montant de 14 650 € HT. Les élus pour clore ce conseil ont donné un avis favorable à la proposition de pacte de gouvernance de la CAPCA.

**Maçonnerie  
Charpente-Couverture**  
S.E.E. CHAZAL  
www.chazalmaconnerie.fr

180, rue de Praly  
07360 Les Ollières sur Eyrieux  
Tél. : 04 75 66 31 85  
Mail. : chazalm.seec@gmail.com

RGE  
QUALIBAT

**TOUPARGEL**  
LE BON S'INVITE CHEZ VOUS

MON MARCHÉ MON EPICERIE MES SURCELES

Toutes vos courses vraiment partout !  
3040 Service à appel gratuit  
toupargel.fr

**MENUISERIE Antouly**  
RGE artisan

FENÊTRES MIXTES Bois / Alu  
ESCALIERS - FERMETURES  
AGENCEMENTS - USINAGES CN

Quartier Champel - LES OLLIÈRES / EYRIEUX  
04 75 66 22 61  
antouly.eric@orange.fr / www.menuiserie-antouly.fr

**Électricité générale**

Pascal BÉNÉFICE  
La Faurie  
07360 Dunière sur Eyrieux

Tel/Fax 04 75 65 28 33 - Portable 06 74 45 72 07  
pascal.benefice@wanadoo.fr

MR FRÉDÉRIC MARTEL  
PLOMBIER

frédéricmartel0308@orange.fr  
04.75.64.83.14  
06.43.81.58.60

FREDEAU  
chauffage, sanitaire, climatisation, ramonage  
dépannage entretien, fioul  
le pont  
rd 120  
07360 Dunière sur Eyrieux

# LE BUDGET 2021

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 se solde par un excédent global de 102 016 €. Au cours de l'année 2020, nous avons réalisé près de 245 500 € d'investissements dont notamment, l'acquisition du bien immobilier Gervis situé au centre du projet de réaménagement du Cœur de Village que nous portons. Nous avons aussi engagé le remplacement des menuiseries du bâtiment de la mairie et des logements loués à l'étage. Des changements de luminaires ont aussi été effectués en 2020 sur les appareils vétustes et gourmands en énergie. La poursuite du PLU et les premières dépenses liées au projet EHPAD/Cœur de village ont aussi marqué les dépenses de l'année 2020.

Un emprunt de 160 000 € remboursable sur 20 ans a été réalisé afin de financer l'acquisition immobilière. L'endettement de la commune se situe à fin décembre 2020 à 400 000 € (soit environ 900 €/habitant).

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté en 2020 par rapport à l'an passé d'environ 30 000 €. Des économies ont été faites (électricité : -4 000 €) mais des dépenses ont augmenté comme les honoraires juridiques (+3 500 €), les indemnités des élus (+6 000 €) ou les travaux d'entretien des voiries (+25 000 €).

En contrepartie, les recettes de fonctionnement ont progressé de 23 000 € permettant au budget de conserver l'équilibre. Ces compléments de dotation proviennent notamment des fonds de solidarité ruraux (Etat, Département).

La capacité d'autofinancement annuelle est de 100 000 € par an environ, et l'autofinancement net se situe à 60 000 € par an (soit un remboursement de la dette sur 6,5 ans). Malgré l'acquisition immobilière, la dette reste maîtrisée.

Les derniers gros emprunts avaient été réalisés en 2013 pour le financement des travaux de la traversée du village. La fin du remboursement de ces emprunts qui se terminera en 2023, permettra à la commune de dégager un autofinancement plus important pour financer nos futurs projets.

Vous le savez, toute l'énergie de la commune va se concentrer autour du projet EHPAD/Cœur de village pour les 3 années qui viennent.

Actuellement, les travaux sont au stade des études programmatiques établies conjointement entre la Fondation DIACONESSES DE REUILLY et la mairie. Notre objectif est de réussir l'intégration de l'EHPAD dans la commune en l'intégrant pleinement au programme Cœur de village. Il ne s'agit donc pas de deux programmes indépendants avec une « greffe » entre les deux, mais bel et bien d'un seul et unique projet d'aménagement urbain. Cette volonté commune ralentit quelque peu l'avancement des projets compte tenu de son ampleur, mais l'enjeu mérite qu'on y consacre un peu plus de temps. D'ici la fin de l'année, l'étude programmatique devrait être terminée et le PLU, tout comme les permis de construire, devraient pouvoir être déposés courant 2022.

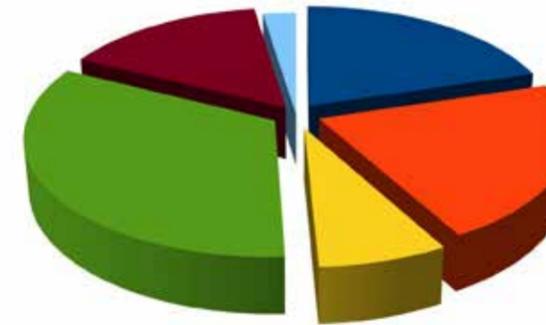
Nous engageons donc actuellement les frais d'études et d'actes juridiques nécessaires à ces projets. Le budget 2021 se traduit donc à la fois par une hausse des frais de fonctionnement à travers des dépenses d'honoraires et par des dépenses d'investissements en études programmatiques. Ces frais ne peuvent pas dans l'immédiat faire l'objet de demandes de subventions et doivent donc être supportés par le budget communal en intégralité. Lors de la traduction effective des études en programmes de travaux, ces dépenses pourront être réintégrées aux demandes de subventions.

Compte tenu des capacités financières limitées de notre commune, il nous paraît indispensable d'orienter toutes nos ressources autour de ce projet. Nous allons donc naturellement geler les projets qui ne relèvent pas du Cœur de village (sauf travaux d'urgence) pour être en capacité, à partir de 2023, d'engager les fonds nécessaires à la réalisation des travaux : la voirie sera le premier gros budget (avec peu de subvention), le reste sera composé de constructions et d'aménagements urbains (bâtiments, voies douces, espaces verts, ...) qui feront l'objet de subventionnement.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,36 point. Cette décision est nécessaire pour accroître la capacité financière de la commune afin de faire face aux financements des projets à venir. Cette hausse vient aussi en accompagnement du développement de la commune et des services qui seront à la disposition de nous tous (maison de santé, commerces, bâtiments publics mieux adaptés).

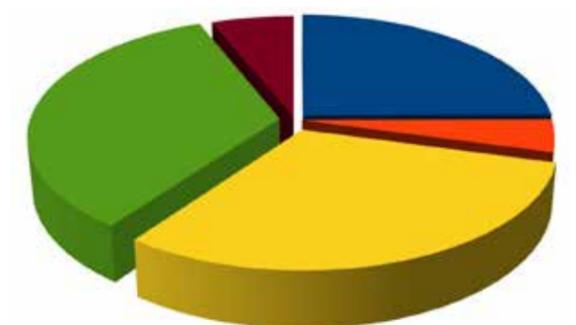
BUDGET 2021 DE FONCTIONNEMENT EN K€			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses à caractère général	83	Report excédent N-1	102
Charges de personnel	89	Produits des services	18
SIVU des écoles	30	Impôts et taxes	126
Virement à la section d'investissement	136	Dotations Etat et collectivités	139
Dépenses des services	62	Recettes locatives	25
Charges financières	10		
<b>TOTAL</b>	<b>410</b>	<b>TOTAL</b>	<b>410</b>

Dépenses de fonctionnement



- Dépenses à caractère général
- Charges de personnel
- SIVU des écoles
- Virement à la section d'investissement
- Dépenses des services
- Charges financières

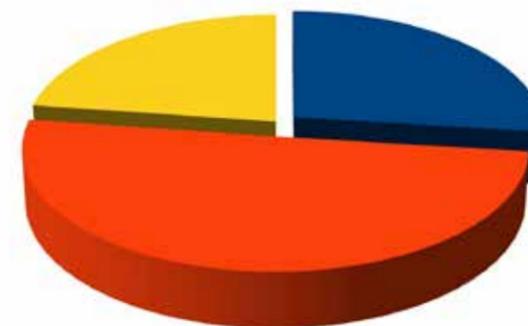
Recettes de fonctionnement



- Report excédent N-1
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations Etat et collectivités
- Recettes locatives

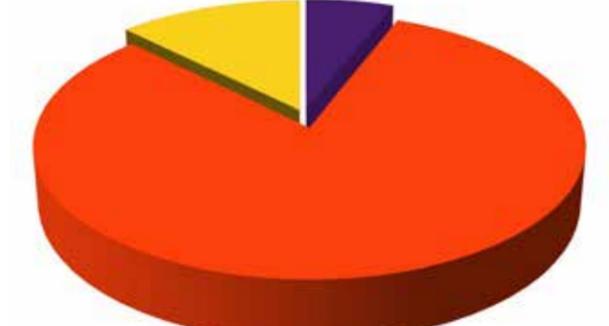
BUDGET 2021 D'INVESTISSEMENT EN K€			
DEPENSES		RECETTES	
Investissements études	45	Subvention d'équipement	10
Investissements travaux matériels	84	Virement de la section de fonctionnement	136
Remboursement d'emprunt	38	Dotations fonds divers	21
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>167</b>	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>167</b>
<b>TOTAL</b>	<b>167</b>	<b>TOTAL</b>	<b>167</b>

Dépenses d'investissement



- Investissements études
- Investissements travaux matériels
- Remboursement d'emprunt

Recettes d'investissement



- Subvention d'équipement
- Virement de la section de fonctionnement
- Dotations fonds divers

**RAMPA**  
TRAVAUX PUBLICS

Des réseaux de qualité pour une eau préservée

Parc Industriel Rhône Vallée Nord  
07250 LE POUZIN  
Tél. 04 75 85 90 90 - E-mail : rampa@rampa.fr

**FIDUCIAL**

Comptabilité, Fiscalité, Social,  
Accompagnement à la création d'entreprise

Votre agence

SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT  
34, Grande Rue - 07190 Saint-Sauveur-de-Montagut - Tél. 04 75 30 63 18  
privas.expertise.comptable@fiducial.fr

**GA** LES GOURDRONNEURS ARDÉCHOIS

SPÉCIALISTE DE LA VOIRIE COMMUNALE ET PRIVÉ

Anthony MOINS - Port. 06 67 17 28 15

www.goudronneurs-ardechois.fr / anthony.moins@gmail.com

Siège: 07360 St Michel de Chabrilanoux  
Dépôt: 07190 Beauvène



## VISITE DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

Mardi 23 février, Gérard BROSSÉ le maire et ses adjoints, ont eu l'honneur d'accueillir sur la commune Laurent UGHETTO Président du département de l'Ardèche accompagné de Laetitia SERRE conseillère départementale en charge de l'économie sociale et solidaire, de Maurice WEISS conseiller départemental du soutien aux territoires, de Michel HAFFNER secrétaire général exécutif de la Fondation DIACONESSES DE REUILLY. Ils ont présenté les grands axes du projet d'aménagement du cœur de village. Il réunira école, mairie, EHPAD territorial ouvert sur le village, ainsi que des services partagés. D'autres équipements seront mis en commun, parking, salles d'activités, restaurant ...



## Travaux



## RÉFECTION BÂTIMENTS

La commune s'est engagée dans la réfection de ses bâtiments communaux avec notamment le changement de 18 fenêtres et portes sur le bâtiment de l'école et de la mairie. Le changement de ces fenêtres améliorera considérablement l'isolation thermique des logements et de la salle du Conseil municipal. L'entreprise ANTHOULY a débuté début février le chantier par la salle du Conseil municipal et poursuivra au printemps dans les logements. Ces fenêtres sont équipées également de volets roulants. Ce chantier a bénéficié d'un fort soutien financier de l'État, de la Région et du Département.



Fin décembre l'INSEE publiait les populations légales de 2018. La commune de Dunière sur Eyrieux enregistre une des plus fortes progressions démographiques de la Vallée de l'Eyrieux avec +10,46 % d'habitants supplémentaires. Au cours de ces vingt dernières années, ce sont 109 nouveaux arrivants qui ont fait le choix de s'installer sur la commune. La situation géographique, le cadre de vie de la commune et la proximité de la Vallée du Rhône suscitent beaucoup d'intérêt, des constructions nouvelles sont en cours, des transactions immobilières se font régulièrement, tout ceci permet au village de grandir progressivement. La municipalité travaille pour apporter encore plus d'attractivité autour du projet « cœur de village », ce projet aura pour ambition de recentrer le village à proximité de la salle des fêtes et de donner plus de visibilité encore, des acquisitions foncières ont déjà été réalisées pour permettre cette ouverture. L'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme permettra de densifier un peu plus la commune, tout en restant un petit village convivial où il fait bon vivre.

## École



## PERMIS INTERNET

Des permis Internet et piétons délivrés aux CE2 et CM2 ! La brigade de proximité de Saint Pierreville est venue sensibiliser les élèves du RPI Dunière-St Fortunat aux dangers d'Internet. Un livret de formation a été remis aux élèves et abordé en cours avec les enseignantes. À l'issue de cette formation des tests d'évaluation ont été passés par chacun des élèves ce qui abouti à la réussite de l'ensemble des jeunes écoliers.



## UNE CONVENTION SIGNÉE

Le 23 février 2021, Gérard BROSSÉ et Michel HAFFNER ont signé la convention de partenariat, permettant de mettre en œuvre le projet EHPAD de la Fondation DIACONESSES DE REUILLY sur la commune de Dunière sur Eyrieux mutualisé avec le projet communal de réaménagement du cœur de village. La Fondation et la commune de Dunière sur Eyrieux s'accordent sur l'opportunité de faire concorder la maîtrise d'œuvre de leurs projets afin de les mutualiser dans une recherche d'efficacité et de maîtrise des coûts. Cette convention de partenariat permettra entre autre de choisir un architecte commun, garant de la cohérence de l'ensemble avec le concours du Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement de l'Ardèche (SDEA).

## CCAS

## VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les membres du CCAS de la commune se sont réunis pour voter les comptes administratifs et de gestion. Pour le budget primitif la commune apporte une subvention de 3 000 €. Les membres se sont projetés sur les futures activités, la date du traditionnel porcelet a été reportée au samedi 10 juillet en raison des élections prévue le 20 juin. Le CCAS envisage sur la fin de l'année une vente d'huîtres et de dégustation. Les élus souhaitent également s'engager comme les fois précédentes dans la vente des brioches ADAPEI. Les élus sont favorables à la reconduction du colis de Noël auprès des aînés, une distribution qui a eu un franc succès. En cette période de pandémie une attention particulière est apportée aux personnes les plus vulnérables.



Maxime Ganahl  
Dunière-sur-Eyrieux  
07.60.07.97.97  
La Sève  
conseils et devis gratuits  
Elagage - Taille et Soins aux Arbres  
Arboriste grimpeur diplômé d'état

MONTAGUT  
BTP  
MAÇONNERIE - RESTAURATION - GÉNIE CIVIL  
TRAVAUX PUBLICS - CANALISATIONS - V.R.D.  
Montagut Bâtiment Travaux Publics  
320, route de Manoulier - 07190 St-Sauveur-de-Montagut  
Tél. 04 75 65 48 63  
mbtp.montagut@wanadoo.fr - www.montagut-btp.com

JM Peinture  
06.80.99.20.14  
jmpeint@laposte.net  
07360 Dunière sur Eyrieux  
peintures  
revêtement muraux  
stuc - badigeons de chaux

La Pivoine  
fleurs coupées et plants  
de pivoines  
06 74 92 18 79  
06 21 05 53 66  
www.pepinierealapivoine.com  
lapivoine07@hotmail.com  
Facebook : fb.me/lapivoine07

St Philippe  
Bertrand  
Terrassement  
Assainissement  
Travaux publics  
VRD  
Travaux forestiers  
06 81 83 82 87  
04 75 66 31 89  
philippe.bertrand07@orange.fr

20 route des Boulières 06.72.30.72.28  
07190 Saint-Sauveur de Montagut 04.75.29.33.42  
SARL ACM CONCEPT  
CUISINE, BAINS, RANGEMENT,  
Menuiserie ALU/PVC, Parquet et Sol Vinyl  
Volet roulant - Porte de garage  
VERRALEWECK Nicolas  
acmconcept@orange.fr



Débroussaillage - Broyage

Tonte robotisée jusqu'à 45° ...

06 26 26 66 64

[autour.du.jardin@orange.fr](mailto:autour.du.jardin@orange.fr)Site : [autourdujardin.org](http://autourdujardin.org)


Thierry COURBY

725, route de Valence  
07380 LES OLLIERES SUR EYRIEUXOuvert du lundi au vendredi  
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h  
le samedi de 8h à 12h[thierry.courby0652@orange.fr](mailto:thierry.courby0652@orange.fr) | Tel. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54

ARDECH EAU



Les Jardins d'Ardeche

Bureau d'étude hydrobiologique et assainissement  
Membre du réseau AquatirisLes Combes, 07360 DUNIÈRE SUR EYRIEUX  
Laurent VIDAL • 06 80 01 45 64  
[ardecheau@gmail.com](mailto:ardecheau@gmail.com) • [laurent.vidal@aquatiris.fr](mailto:laurent.vidal@aquatiris.fr)

EXPLOITATION FORESTIERE,  
bois buche, bois déchiqueté  
ACHAT / VENTE DE BOIS ...nicolas Palot  
-Peyremourier-  
07360 St Michel de Chabrilanoux  
0674280087  
0475297609[apex.bois@gmail.com](mailto:apex.bois@gmail.com)

SARL au capital de 20 000 € - RC Aubenas - SIRET 445 289 986 00017 - APE 0220Z - TVA FR 33 445 289 986

sarl SOUCHE

LOCATION MATERIEL BTP  
AGRÉGATS - LIVRAISON

Les Bruas

07360 Les Ollières-sur-Eyrieux

04 75 30 66 82

06 72 00 39 04

# Agenda

## Tous les 1er mardis du mois :

LE MOKIROULE, librairie ambulante Place de la salle des fêtes de 13h30 à 18h30

## Dimanches 13 et 20 Juin :

Élections Régionales et Départementales à la salle des fêtes  
(sous réserve des mesures gouvernementales)

## Samedi 10 juillet :

Soirée Porcelet organisée par le CCAS

## Tous les jeudis de 8h00 à 12h00

Marché de producteurs locaux - place du kiosque

## ÉCOLE : INSCRIPTION SEPTEMBRE 2021



Afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, nous vous invitons à inscrire dès maintenant les nouveaux élèves qui seront présents en septembre 2021.

Le formulaire d'inscription peut être retiré auprès des secrétariats de Mairie de Saint Fortunat sur Eyrieux et/ou de Dunière sur Eyrieux au préalable.

Il est à remettre au secrétariat des mairies avec l'ensemble des pièces suivantes :

- Une photocopie du livret de famille, de la carte d'identité de l'enfant ou de l'extrait de naissance,
- Un justificatif de domicile
- Une photocopie du carnet de vaccinations à jour,
- Dans le cas d'un divorce ou d'une séparation des parents, un extrait de jugement pour autorité parentale,
- Un certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école.

## SENTIER DU GUSTOU BEAL

Le sentier du Gustou Beal qui traverse la commune a été créé en 2005. Certains passages étaient devenus inaccessibles et dangereux à cause de l'érosion de la berge. Les panneaux étaient abimés et usés par le temps.

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche et le Syndicat Eyrieux Clair, le chemin de randonnée thématique autour de l'eau a été entièrement réaménagé et remis à neuf par la municipalité.

La partie du tracé qui était devenue inaccessible a été redessinée pour sécuriser les promeneurs et nettoyée par l'association Tremplin. Le balisage a été refait.

Les panneaux ont été réparés pour certains, remplacés pour d'autres.

Le chemin est de nouveau ouvert au public\*\*\* ; de quoi permettre aux habitants, ainsi qu'aux nombreux randonneurs et touristes de la vallée de passer un moment sympathique dans la commune, de découvrir les paysages de la plaine des Avalons et des rivières tout en visitant le village.

Ce réaménagement a fait l'objet d'une aide financière de la Région.

